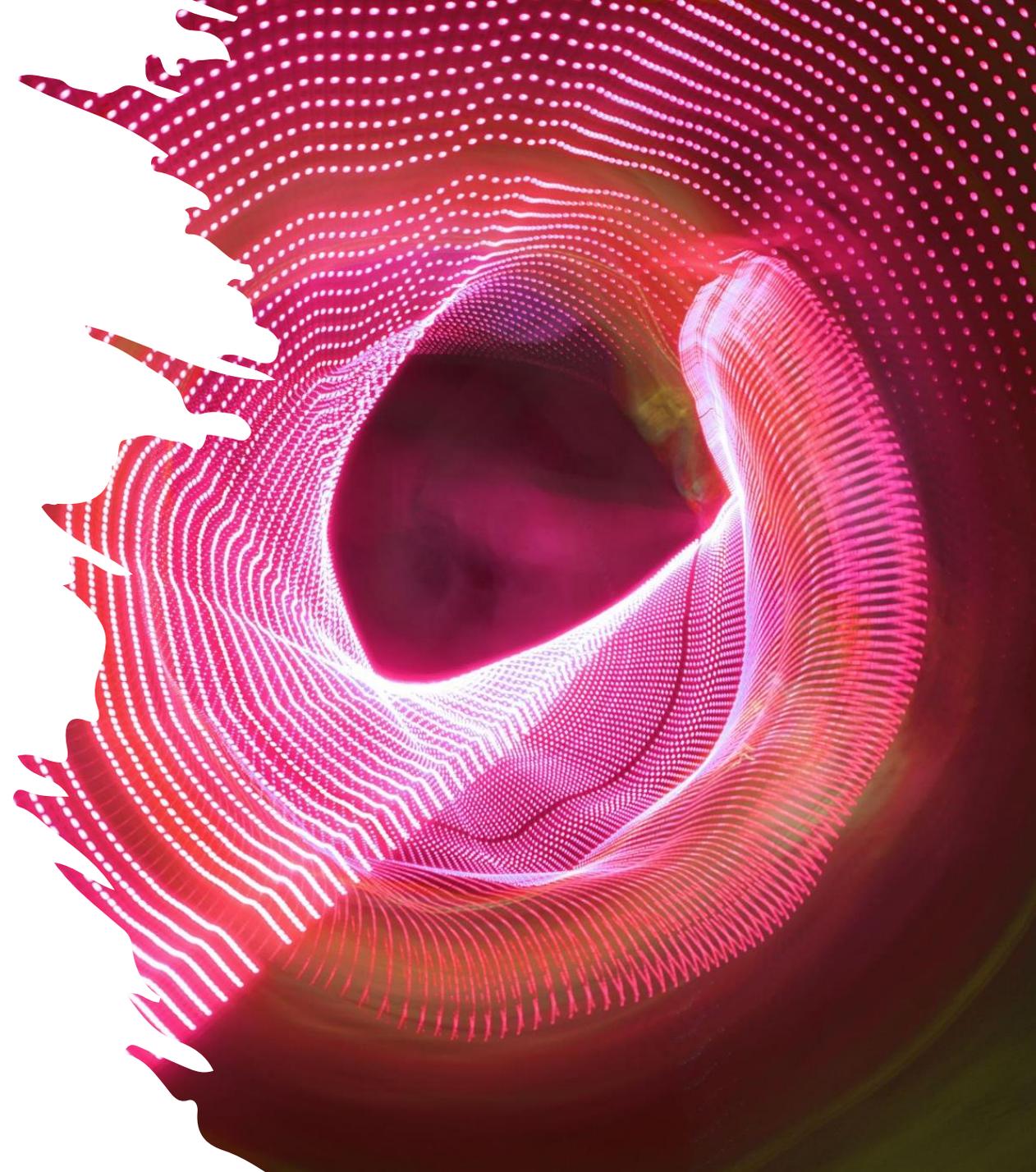


# Les femmes âgées au croisement des problématique de violence conjugale et familiale : regard sur l'état des connaissances

**Isabelle Marchand**, Ph.D. (elle/she/her)  
Professeure, Département de travail social  
Université du Québec en Outaouais

**Kim Dubé**, Ph.D. (elle/she/her)  
Agente de recherche, Département de travail social  
Université du Québec en Outaouais

Colloque Mont-Laurier  
11 mai 2023





## Les femmes âgées victimes de VC : quelques données

- Les études sur les violences faites aux femmes focalisent sur celles âgées entre 15 et 49 ans (Meyer et al, 2020; Weeks et al., 2016)
- L'absence de définition commune concernant l'âge à laquelle une femme est considérée comme âgée =
  - Difficulté d'estimer la prévalence de la violence vécue ( Montminy et Drouin, 2022)
- Les femmes âgées:
  - Davantage victimes de violence, d'abus et de crime contre la personne que les hommes (Roberto et Hoyt, 2021)
  - De membres de la famille
  - Rapportent plus de situation de VC que les hommes ( Montminy et Drouin, 2022)

# Les femmes âgées victimes de VC : quelques données

Les données 2021-2022 de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes du Québec (FMHFQ) montrent que :

- 4% des femmes âgées entre 61 et 70 ans et 1% de celles de plus 71 ans ont recours aux services des maisons d'hébergement de 1<sup>e</sup> étape.
- Pour les maisons de 2<sup>e</sup> étape, ces proportions se situent à 8% et à 1%.
- Pour les services sans hébergement, 6% des femmes âgées entre 61 et 70 ans et 1% de femmes 71 ans ont bénéficié d'accompagnement

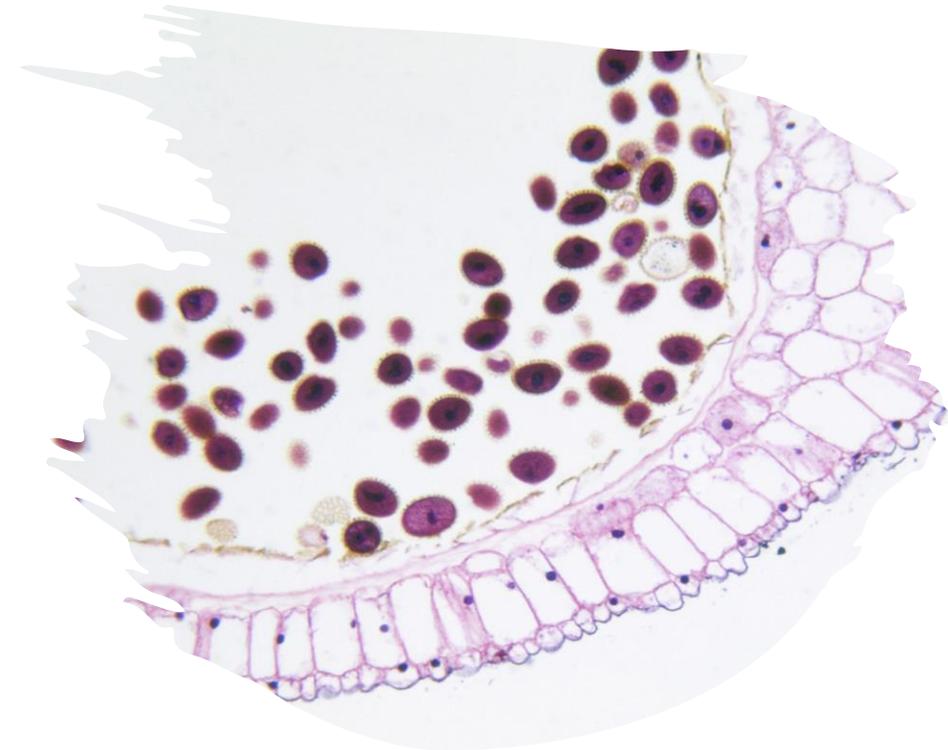


# Grands constats sur la problématique

- Femmes âgées : mêmes formes de VC
- Dans le cadre de :
  - Relation de long terme
  - Nouvelle relation
  - Violences répétées dans le cadre de plusieurs relations intimes

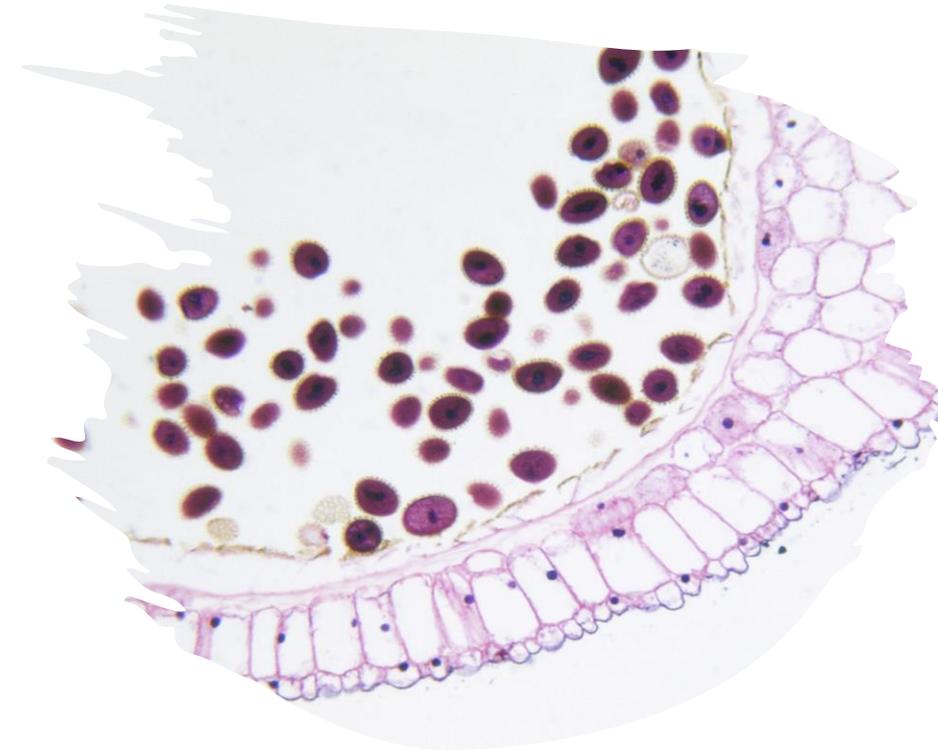
(Meyer et al, 2020; Beaulaurier *et al.*, 2008; Straka et Montminy, 2006; Roberto et Hoyt, 2021; Batt, 2010)

- Peu d'études sur les violences sexuelles
  - Partout présente souvent depuis le début
  - Se poursuit dans l'avancée en âge (Band-Winterstein et Avieli, 2022)
  - Se combine avec violence psychologique ou physique (Dawson, 2021; Stöckl et Penhale, 2015)



# Grands constats sur la problématique

- Cumul des expériences de violence dans le temps occasionnent des graves conséquences sur leur santé globale (Sasseville *et al.*, 2022)
- Sévérité des traumatismes : amplification au fil des années
  - Déclin rapide de la santé (Pathak *et al.*, 2019)
- Facteurs de vulnérabilité :
  - Handicap, maladie
  - Effets cumulatifs du stress post-traumatique et des traumatismes
  - Imbrication des facteurs de vulnérabilité(Meyer, 2020; Pathak *et al.*, 2019; Straka et Montminy, 2006; Montminy et Drouin, 2022)
- Escalade de la violence : départ des enfants de la maison (Band-Winterstein et Avieli, 2022)
- L'avancée en âge : décuple les effets nocifs des discours intériorisés (Bédard *et al.*, 2023)
- Idées suicidaires (Ibid)



# Freins au dévoilement et à la demande d'aide

## *Récits des femmes*

### Sur le plan socio-culturel et idéologique

- VC est une « affaire de famille »; reléguée à la sphère privée et à des chicanes de couple (Hing *et al.*, 2021; Zink *et al.*, 2003)
- Vision traditionnelle du mariage et des rôles de genre (Finfgeld-Connett, 2014; Lichtenstein et Johnson, 2009; Leblanc et Weeks, 2013).
- Croyances religieuses et l'importance accordée à l'institution du mariage (Ibid)
- Importance de maintenir la confidentialité, le « secret familial » pour ne pas projeter une mauvaise image (Beaulaurier *et al.*, 2005)
- Discours sociaux qui cherchent à responsabiliser la victime ou banaliser la VC (Bédart *et al.*, 23).



# Freins au dévoilement et à la demande d'aide

## *Récits des femmes*

### Sur le plan matériel et des ressources

- Dépendance en raison du manque de ressources financières (Beaulaurier et al., 2005; Pathak et al., 2019)
- Peu informées de leurs droits en matière de divorce et de partage du patrimoine familial (Weeks et al., 2016)
- Dépendre des soins donnés par le conjoint proche aidant pour les activités de la vie quotidienne, ou à l'inverse, donner des soins à ce dernier

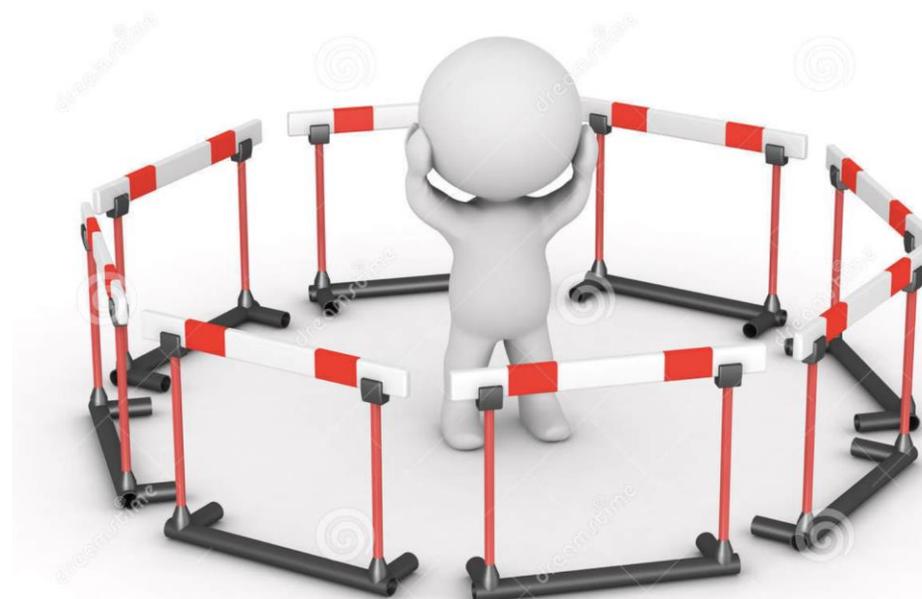


# Freins au dévoilement et à la demande d'aide

## *Récits des femmes*

### Sur le plan socio-émotionnel :

- Honte d'avoir vécu dans une dynamique de violence conjugale pendant des années (Dichter et al., 2020; Penhale, 2021)
- Désespoir; croire que l'aide est seulement disponible pour celles qui sont « vraiment » blessées (Band-Winterstein et Avieli, 2022)
- Blâme pour l'échec conjugal (Beaulaurier et al., 2005).
- Peur de devoir recommencer sa vie (Lichtenstein et Johnson, 2009)



# Freins au dévoilement et à la demande d'aide

## *Perceptions des professionnel.le.s et intervenant.e.s*

- Les femmes âgées ont de la difficulté à identifier la VC (Carthy et Taylor, 2018; Crocket et al., 2018; Leblanc et Weeks, 2013; Penhale, 2021; Rogers et Taylor, 2019)
- Les femmes âgées ayant un statut socioéconomique précaire, ou celles dépendantes de leur conjoint, sont moins susceptibles de déposer une plainte officielle, et d'avoir recours à des ressources formelles (Sanz-Barbero *et al.*, 2022)
- La demande d'aide est associée à la forme de violence subie :
  - Violence physique, plus de probabilité d'avoir recours au réseau informel (famille, entourage) et de déposer une plainte officielle
  - Violence à caractère sexuel, moins recours au réseau informel ou au dépôt d'une plainte officielle (Sanz-Barbero *et al.*, 2022)
  - Violence psychologique, tendance à croire que ce n'est pas assez sévère (Weeks et al. 2016)

# Freins au dévoilement et à la demande d'aide

## Perceptions des intervenantes



- Des femmes âgées hésitent à avoir recours aux services des maison d'hébergement parce que celles-ci ne leur semblent pas être adaptées à leurs différentes réalités (Crocket et al, 2018; Fisher et al., 2003; Hightower et al., 1999; Leblanc et Weeks, 2013)
  - Environnement physique non propice aux déplacement pour les femmes à mobilité réduite
  - Médicaments non accessibles ou besoin d'aide
  - Manque de tranquillité, surtout s'il y a des enfants
  - Parfois incapable de participer aux tâches communes
- Plusieurs ne souhaitent pas quitter la relation puisqu'elles ne veulent pas laisser leurs animaux de compagnie, ni leur communauté/environnement
- Elles voudraient consulter un service de jour (Weeks et al., 2016)



# Freins au dévoilement et à la demande d'aide

*Perceptions des professionnel.le.s et intervenant.e.s*

- Plusieurs professionnel.le.s manquent de formation quant à la VC chez les femmes âgées (Brossoie et Roberto, 2015; Carthy et Taylor, 2018; Fisher et al., 2003; Hightower et al., 1999; Leblanc et Weeks, 2013; Pathak, 2019; Penhale, 2021).
  - Puisque les femmes ne font de demandes d'aide, on pense que le problème n'existe pas (Brossoie et Roberto, 2015; Pathak, 2019).
  - Croire que la VC cesse avec l'avancée en âge (Weeks et al., 2011).
- Pour certains médecins de famille interrogés, le dépistage en VC semble plutôt être une formalité qu'un désir de réellement vouloir aider la personne (Brossoie et Roberto, 2015).
- Si les femmes accèdent aux services pour personnes âgées, elles risquent «tomber dans les cracks » des services (Rogers et Taylor, 2019).
- Le manque de collaboration entre les services contribue à maintenir les femmes dans des situations de VC (Brossoie et Roberto, 2015; Pathak, 2019).



**Freins au  
dévoilement et à  
la demande d'aide**  
*Particularités des  
milieux ruraux*

- Les services en violence conjugale sont moins accessibles, voire inexistants (Savard et Marchand, 2016; Weeks et al., 2016)
  - Encore moins de services d'aide en VC adaptés aux femmes âgées (Crockett *et al.*, 2015; Weeks *et al.*, 2021)
- Le manque de confidentialité dans les petites communautés rurales, entraîne des sentiments d'insécurité pour dénoncer la violence (Savard et Marchand, 2016)
- L'effet du « le boys club rural » : les forces policières ont moins tendance à intervenir si l'agresseur est une personne connue dans la communauté (Fingeld-Connett, 2014; Lichtenstein et Johnson, 2009)
- La culture de l'arme à feu dans certaines régions rurales et la peur du féminicide représentent d'autres facteurs qui maintiennent les femmes dans un contexte de VC (Pathak et al., 2019; Savard et Marchand, 2016; Weeks et al., 2016)

# Facteurs favorisant le dévoilement ou la demande d'aide

## *D'après les femmes âgées*

- Être enclines au dévoilement si l'intervenant.e fait preuve d'empathie et de soutien; ces attitudes s'avèrent valorisantes (Dichter et al., 2020)
  - Des interventions basées sur la conscientisation à la VC et l'empowerment
- Les croyances religieuses ou spirituelles permettent de trouver la force pour faire face à la VC et pour procéder à la demande d'aide (Beaulaurier et al., 2007)
- Des groupes d'intervention ou de soutien spécifiques aux femmes âgées (Beaulaurier et al., 2005; 2007; Weeks et al., 2016)



# Facteurs favorisant le dévoilement ou la demande d'aide

## *D'après les professionnel.le.s ou intervenant.e.s*

- Une meilleure collaboration entre les services (Carthy et Taylor, 2007; Garbe, 2021; Pathak et al., 2019; Weeks et al., 2021)
- Des campagnes de publicité qui font référence à la VC tout au long de la vie (Leblanc et Weeks, 2013)
- Offrir un soutien qui ne nécessite pas que les femmes quittent la relation (ex. plans de sécurité adaptés aux femmes âgées) (Garbe, 2021)
- Meilleur financement pour offrir des services spécialisés aux femmes âgées victimes de VC (Rogers et Taylor, 2019; Weeks et al., 2021)
- Embaucher des intervenantes plus âgées (Leblanc et Weeks, 2013; Rogers et Taylor, 2019) et encourager un service de mentorat entre les participantes âgées (Weeks et al., 2021)



# Les implications pratiques

---



- Ancrer l'intervention dans une approche anti-oppressive
- Éviter de supposer que les personnes âgées qui demandent de l'aide ont besoin d'un soutien pour un événement récent
- Valider les valeurs traditionnelles du mariage et de la famille unies si elles sont importantes pour les femmes
  - tout en les sensibilisant au fait qu'elles peuvent vivre de la violence conjugale (conscientisation)
- Porter attention au contexte dans lequel se manifestent les comportements de violence ou de maltraitance
  - Un contexte conjugal, de relations intimes et de proche aidance représente une sonnette d'alarme pour repérer la VC

# Les implications pratiques

---



- Travailler à la conscientisation à la VC en lien avec les rôles de genre
- Élaborer un plan centré sur les besoins des victimes, en tentant de bâtir un filet de sécurité adapté aux situations de chaque femme.
- Offrir des services accessible et adaptés aux besoins:
  - Espace physique (Weeks et al., 2021)
  - Déplacement, endroit tranquille, soutien à la prise de médicaments, restrictions alimentaires (Beaulaurier et al., 2005, 2007; Finfgeld-Connett, 2014; Newman et al., 2013)
- Ne pas présupposer de la vulnérabilité/fragilité des femmes âgées et leurs capacités à reprendre du pouvoir sur leur vie

# Outil de sensibilisation à la VC envers les femmes âgées

## Violence conjugale ou maltraitance ?

Intervenir auprès des femmes âgées aux prises avec de la violence conjugale

Les normes genrées et des attentes liées au rôle de genre font en sorte que beaucoup de femmes, dont les âgées, peuvent ne pas reconnaître qu'elles sont aux prises avec de la violence conjugale.

La violence conjugale peut être considérée comme taboue et reléguée à la sphère privée. Elle peut aussi être assimilée à des chicanes de couple.

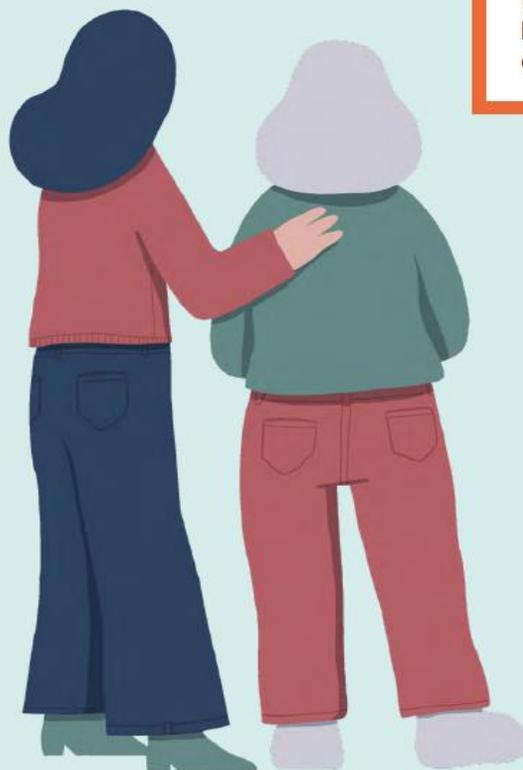
Les services sociaux et communautaires apparaissent peu adaptés à la réalité des femmes âgées victimes de violence conjugale<sup>IV</sup>.

Il est commun de concevoir la violence conjugale comme étant une problématique vécue par les jeunes femmes<sup>I</sup>, ce qui peut amener les individus à considérer la violence conjugale subie par des femmes âgées comme étant plutôt une forme de maltraitance<sup>II</sup>.

La violence conjugale chez les femmes âgées reste peu dépistée et documentée<sup>III</sup>.

Traiter la violence conjugale comme une forme de maltraitance pose problème car son caractère genré s'en trouve occulté, ainsi que les besoins particuliers des femmes âgées.

Confondre violence conjugale et maltraitance peut donc mener à l'invisibilisation des rapports de genre.



# Outil de sensibilisation à la VC envers les femmes âgées

## Distinctions entre la maltraitance et la violence conjugale



### Maltraitance

« Il y a maltraitance quand une attitude, une parole, un geste ou un défaut d'action appropriée, singulier ou réplétif, se produit dans une relation avec une personne, une collectivité ou une organisation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause, intentionnellement ou non, du tort ou de la détresse chez une personne adulte. »

### Formes de maltraitance :

- physique
- sexuelle
- psychologique
- matérielle ou financière
- violation des droits
- âgisme
- organisationnelle

### Violence conjugale

« La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extramaritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie. »

### Formes de violence conjugale :

- physique directe et indirecte
- psychologique et contrôle
- verbale
- spirituelle
- économique
- cyberviolence
- sexuelle

Les femmes âgées sont généralement vues comme étant asexuelles et donc, on ne croit pas qu'elles peuvent subir des violences à caractère sexuel.

## Distinctions à retenir

### Maltraitance

- Il peut s'agir que d'un geste singulier ou répétitif.
- La maltraitance peut être intentionnelle ou non.
- Elle se produit dans toute relation où il devrait y avoir un lien de confiance (membre de la famille, proche aidant autre que le conjoint, ou en milieu institutionnel, par exemple par une personne professionnelle en soins).
- L'âgisme est une forme de maltraitance.

### Violence conjugale

- La violence conjugale est récurrente et cyclique. Les épisodes de violence se produisent plus d'une fois et s'inscrivent dans un cycle qui se raccourcit et s'intensifie avec le temps, ce qui augmente la dangerosité.
- La violence conjugale est intentionnelle. Ce n'est pas une perte de contrôle, mais plutôt un choix de l'agresseur qui est guidé par le désir de contrôler et de dominer.
- L'agresseur est ou était en relation intime, amoureuse ou conjugale avec la victime.
- L'âgisme est un obstacle au dépistage de la violence conjugale chez les femmes âgées.

# Outil de sensibilisation à la VC envers les femmes âgées

## Conséquences de la violence conjugale

Même si les femmes âgées victimes de violence conjugale vivent des conséquences similaires à celles que subissent des femmes plus jeunes, l'âge et le cumul des expériences de violence subies entraînent des conséquences notables sur leur santé globale dans l'avancée en âge.

La sévérité des traumatismes vécus peut ainsi s'amplifier au fil des années; ils engendrent un déclin rapide de la santé des femmes, tant sur les plans psychologique que physique<sup>v</sup>.

## Freins à la reconnaissance et au dévoilement de la violence conjugale

Malgré la diversité des expériences vécues par les femmes âgées victimes de violence conjugale, ces dernières sont confrontées à des obstacles **spécifiques** concernant la reconnaissance de la violence conjugale et son dévoilement, ainsi que lors de la demande d'aide :

- Dépendre des soins donnés par le conjoint violent pour les activités de la vie quotidienne, ou à l'inverse, donner des soins au conjoint<sup>vi</sup>.
- Être, en tout ou en partie, dépendante financièrement de son conjoint. Les inégalités socioéconomiques restent présentes entre les hommes et les femmes dans l'avancée en âge. Cet état de fait peut engendrer un sentiment de moindre pouvoir et de contrôle sur sa situation financière<sup>viii</sup>.
- Vivre un cumul des pertes liées au réseau familial et social, ce qui aggrave le sentiment de solitude et l'isolement.
- Avoir le sentiment que quitter la relation engendre la perte du patrimoine familial et des souvenirs créés au cours des années<sup>ix</sup>.
- Avoir honte d'avoir vécu dans une dynamique de violence conjugale pendant des années<sup>x</sup>. Le sentiment d'avoir « raté » sa vie pèse énormément sur l'estime de soi et la confiance<sup>xi</sup>.
- Subir de la pression de la part de la famille, notamment des enfants, qui peuvent déresponsabiliser et protéger le père agresseur<sup>xii</sup>.
- Craindre de quitter la relation après des années de violence conjugale, et ne pas être, ou se sentir, dans un état de santé (physique ou psychologique) pour le faire.
- Craindre d'être relocalisée à l'extérieur de son domicile et de devoir quitter son environnement.
- Croire que les services en violence conjugale sont pour les femmes plus jeunes et les mères<sup>xiv</sup>.
- Ignorer les ressources disponibles d'aide et de soutien pour les femmes victimes de violence conjugale<sup>xv</sup>.



# Outil de sensibilisation à la VC envers les femmes âgées

## Stratégies d'intervention :

- Poser des questions directes à la femme âgée; toujours le faire sans la présence du conjoint (préssumé agresseur dans une situation de violence conjugale).
- Identifier et dépister la violence conjugale en observant attentivement les dynamiques relationnelles lors de la prise de contact<sup>XVI</sup>.
- S'assurer de la sécurité physique et émotionnelle des femmes.
- Tenter de bâtir un filet de sécurité adapté aux situations de chaque femme.
- S'entendre sur un plan de sécurité adéquat, réaliste et exécutable<sup>XVII</sup>.
- Évaluer en continu la dangerosité suicidaire et le risque d'homicide.
- Référer les femmes vers les ressources spécifiques en violence conjugale, notamment **les maisons d'hébergement**.
- Travailler en collaboration intersectorielle avec les milieux d'intervention de première ligne.

Les maisons d'hébergement offrent des services externes aux femmes victimes de violence conjugale. Les femmes n'ont pas à quitter une relation violente afin de recevoir des services.

**Accueillir et écouter les femmes dans le respect et le non-jugement<sup>XVIII</sup>.**

**Les déculpabiliser quant à la situation de violence conjugale<sup>XIX</sup>.**

**Respecter le rythme et les choix des femmes<sup>XX</sup>.**

**Valider les valeurs traditionnelles du mariage et de la famille unies si elles sont importantes pour les femmes, tout en les sensibilisant au fait qu'elles peuvent vivre de la violence conjugale.**

**Offrir un soutien ancré dans la (re)prise de pouvoir et l'autonomie des femmes<sup>XXI</sup>.**